

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue lundi le 2 mai 2016, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19 h 30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, maire, à laquelle sont présents :

Madame et Messieurs les conseillers suivants :

Jacques Saucier
Yvon Charette
Chantal Thibault
Charles Desrochers
John Chomyshyn

Madame la conseillère Ginette Noël est absente.

Madame Nathalie Savard, Directrice générale et madame Cindy Paquin, secrétaire-trésorière adjointe sont présentes.

2016-05-112 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2016-05-113 Adoption des procès-verbaux

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'accepter le procès-verbal du 4 avril 2016 à sa séance ordinaire, tel que rédigé.

2016-05-114 Liste des comptes payés au cours du mois de mars 2016

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes payés au cours du mois de mars 2016 au montant de 53 746.00 \$ du chèque no. C1607428 à C1607485.

Adoptée

2016-05-114-01 Affectation du surplus

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu d'accepter l'affectation du surplus pour la réparation du quai municipal d'un montant de 2 979.52 \$.

Adoptée

2016-05-115 Liste des comptes à payer

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 4 323.15 \$ du chèque no. C1607486 à C160797.

Adoptée

2016-05-116 Dépenses salariales (janvier, février, mars)

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter la liste des dépenses salariales de janvier, février et mars, telle que présentée.

Adoptée

2016-05-117 État des revenus et des dépenses

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'accepter l'état des revenus et des dépenses tel que présenté.

Adoptée

2016-05-118 Dépôt du rapport financier

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter le dépôt du rapport financier 2015 tel que présenté par M Daniel Tétreault en séance de travail.

Au 31 décembre 2015, la municipalité a un excédent accumulé de 485 177 \$ qui se détail comme suit :

- ✚ Un excédent de fonctionnements non affecté de 121 453 \$
- ✚ Un excédent de fonctionnements affecté pour le service des incendies de 85 778 \$
- ✚ Un excédent de fonctionnements affecté pour le sablage et les chemins de 60 632 \$
- ✚ Un excédent de fonctionnements affecté pour des investissements de 131 681 \$
- ✚ Un fond local réservé pour la réfection et entretien de certaines voies publiques de 85 633 \$

Adoptée

2016-05-119 Correspondance

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée.

Adoptée

2016-05-120 Appels d'offres pour l'abri pour les équipements

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charrette et unanimement résolu que la municipalité n'a reçu aucune soumission.

Adoptée

2016-05-121 Appels d'offres pour le panneau indicateur

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu de ne pas accepter les appels d'offres reçus et de reporter le projet ultérieurement.

Adoptée

2015-05-122 Adjudication du contrat pour l'abat-poussière

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'adjudiquer le contrat pour l'abat-poussière à RM Entreprises au montant de 27 360\$ taxes en sus.

La municipalité a envoyé cinq invitations et seulement trois ont soumissionnés soient :

RM Entreprises : 27 360\$
Les entreprises Bourget : 35 120\$
Sel Warwick : aucun montant

Adoptée

2016-05-123 Adjudication du contrat de nivelage

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu d'adjudiquer le contrat de nivelage à Location Dumco au montant de 34 237.47 taxes incluses.

La municipalité a envoyé cinq invitations et seulement deux ont soumissionnés soient :

Location Dumco : 34 237.47 \$ taxes incluses
Construction Lemiro inc. : 35 770.21 \$ taxes incluses

Adoptée

2016-05-124 Adoption du règlement 07-2016 abroge le règlement 05-2016 modifiant le règlement 03-2011 concernant le traitement des élus

Attendu que la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., c. T-11.001) permet au conseil de fixer et de décider du moyen de versement de la rémunération du maire et des conseillers;

Attendu qu'un avis de motion accompagné d'un projet de règlement a été donné à la séance ordinaire du 4 avril 2016;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'adopter le règlement suivant :

Article 1 Préambule

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2 Rémunération

Une rémunération annuelle de 10 949.28\$ sera versée au maire.

Une rémunération annuelle de 3 649.68\$ sera versée à chaque conseiller.

Article 3 Allocation des dépenses

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le conseil verse annuellement à chacun des membres du conseil une allocation de dépenses égale à la moitié de leur rémunération, soit : 5 474.64\$ pour le maire et 1 824.84\$ pour chaque conseiller;

Pour tous les comités qui découlent de la municipalité et qui auront lieu dans le secteur, chaque élu et chaque membre du comité recevra un montant de 25 \$ de frais de déplacement pour les comités suivants :

- CCU;
- Service sécurité incendie;
- Maison des Jeunes;
- Comité des Nouveaux- arrivants;
- Bibliothèque;
- HLM.

Pour toutes les rencontres qui se dérouleront à l'extérieur de la Municipalité de Rivière-Héva les élus auront seulement les frais de déplacement à 0.43 \$ du KM.

Article 4 Indexation

Les rémunérations sont indexées à la hausse pour chaque exercice financier à compter de celui-ci commence après l'entrée en vigueur du présent règlement. Cette indexation correspond au taux de 2.5% à chaque année;

Article 5 Rétroactivité

L'augmentation de la rémunération ainsi que des allocations de dépenses sont rétroactives au 1^{er} janvier de chaque année, comprenant l'année en cours de laquelle il entre en vigueur.

Article 6 Modalités

La rémunération et l'allocation de dépenses des membres du conseil sont versées par la municipalité à chaque mois de l'année.

Article 7 Entrée en vigueur

Le présent règlement entrera en vigueur, conformément à la loi.

Adoptée

2016-05-125 Embauche d'une femme de ménage

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu d'engager madame Sylvie Larivière pour l'entretien ménager de l'édifice municipal et de la bibliothèque. Le travail est à contrat à raison de 12 heures par semaine pour un total de 180\$.

Adoptée

2016-05-126 Entente SPCA et mandat des recenseurs

Attendu que la SPCA de Val-d'Or demande une somme annuelle de 2 500\$ afin de garder le contrat actif entre les deux parties;

Attendu que la SPCA de Val-d'Or veut qu'il soit stipulé que l'entente sera valide pour une année, soit de mai 2015 au 30 avril 2016 inclusivement. Elle sera réévaluée avant d'être soit renouvelée ou annulée. Si l'entente est reconduite, elle le sera d'année en année à moins que l'une des parties donne à l'autre un avis écrit de trente (30) jours avant l'échéance de l'entente en cours;

Attendu que, la SPCA de Val-d'Or est autorisée à percevoir le revenu des licences de chiens au montant de 25.00\$ chacune et à appliquer tout règlement de la municipalité concernant ces animaux;

Attendu que la Municipalité de Rivière-Héva s'engage à faire un recensement annuel à la fin juin ou au début juillet de chaque année et les coûts seront assumés par la SPCA de Val-d'Or. La Municipalité s'engage à faire la vente des licences pour chiens valides du 01 août de l'année en cours au 31 juillet de l'année suivante. Percevoir le coût des licences pour chiens pour les nouveaux animaux arrivés sur son territoire ou pour toute licence non-payée lors du recensement et remettre cette somme à la SPCA de Val-d'Or et ce dans les trente (30) jours de cette perception et remettre les données à la SPCA;

Attendu que les employés de la SPCA de Val-d'Or, incluant, mais non limitativement, mesdames Liliane Quesnel, Josie Côté, Johanne Thomas ainsi que tout recenseur temporairement mandaté par la SPCA, sont expressément chargés de faire appliquer le Règlement relatif aux animaux sur le territoire de la municipalité portant le no 08-2015, et ses amendements, applicables dans la municipalité de Rivière-Héva;

Attendu que la Municipalité de Rivière-Héva aura la responsabilité d'effectuer le transport des chiens errants à la SPCA de Val d'Or et celle-ci refusera systématiquement le ou les chiens qui sont apportés par une personne autre que la personne responsable de la municipalité;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter ladite entente telle que proposée.

Adoptée

2016-05-127 Demande de dérogation lot 3 000 341

Il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et unanimement résolu de refuser la demande de dérogation que le CCU avait recommandé pour l'installation d'une piscine en cours avant et que le règlement stipule clairement qu'il n'est pas autorisé.

Adoptée

2016-05-128 Demande de dézonage pour le BEX

Considérant qu'une partie du Bex de la municipalité est en zone blanche;

Considérant que l'autre partie est en zone verte;

Considérant que la municipalité doit déboursier des milliers de dollars pour diverses exigences de la CPTAQ;

Considérant que le Bex est exploité depuis plusieurs années sans avoir eu besoin de se soumettre à des exigences onéreuses;

En conséquence, il est proposé par monsieur Charles Desrochers et unanimement résolu de demander à la CPTAQ d'inclure en zone blanche, l'autre partie du Bex qui est présentement en zone verte considérant que cette partie ne peut être exploitée par l'agriculture et qu'il n'y ait aucun préjudice à causer à qui que ce soit.

Adoptée

2016-05-129 Lettre d'appui pour un parc multigénération

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Saucier et unanimement résolu de faire une lettre d'appui pour un parc multigénération pour leur demande de subvention.

Adoptée

2016-05-130 Club des aînés (gala musical)

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charrette et unanimement résolu de faire un don au montant de 100 \$ pour le gala musical.

Adoptée

2016-05-131 Achat d'une tondeuse avec sac

Il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et unanimement résolu de faire l'achat d'une tondeuse avec sac au montant maximale de 1000 \$.

Adoptée

2016-05-132 Achat de gants pour le SSI

Il est proposé par monsieur le conseiller John Chomyshyn et unanimement résolu de procéder à l'achat de 10 paires de gants pour le service incendie au montant de 977.29 \$ taxes incluses.

Adoptée

2016-05-133 Croix-Rouge (entente et contribution 2016-2017)

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu de renouveler et ainsi contribuer pour la somme de 253.28\$ de juillet 2016 à juin 2017 à la Croix-Rouge canadienne.

Adoptée

2016-05-134 Règlement 911

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu d'accepter l'augmentation de la taxe pour le règlement 9-1-1 qui passera de 0.40 \$ à 0.46 \$ à compter du 1^{er} août 2016.

Adoptée

2016-05-135 Rencontre d'information en SST à Val-d'Or

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'autoriser madame Cindy Paquin, secrétaire-trésorière à la rencontre d'information et d'accompagnement en santé et sécurité du travail qui se tiendra à Val-d'Or, le 17 mai prochain.

Adoptée

2016-05-136 Projet pour le mini-congrès

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et unanimement résolu de donner un montant de 425.00 \$ pour le mini-congrès de l'école Charles-René-Lalande pour un projet d'œuvre d'art avec les élèves de l'école. Cette œuvre sera exposée au village de la municipalité de Rivière-Héva.

Adoptée

2016-05-137 Comité SUMI

Il est proposé par monsieur le conseiller et unanimement résolu de nommer Madame Nathalie Savard comme substitut en l'absence du chef incendie Monsieur Maurice Mercier pour les rencontres du comité de Sécurité d'urgence en milieu isolé.

Adoptée

DIVERS

Compte rendu des élus

Chacun des élus informe le conseil de leurs dossiers et rencontres.

Questions du public

Le conseil a su répondre aux citoyens

2016-05-138 Levée

À 19h56, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et unanimement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale

Réjean Guay
Maire